

Ecoles maternelle et élémentaire de Mazières-en-Gâtine

Conseil d'école n°1

Mardi 15 novembre 2011 – 18h30-20h30

Accueil

Personnes présentes : Mme CADU, Mme GUILLEMAIN, Mme PRAUD, Mme THOMAS, Mme MICHELET, Mme FAJOUR, Mme JALAI, Mme FORTUNE, Mr RENOUX, Mr PACAUD, Mme ROULLET, Mme CERNIAC, Mme SCHILDKNECHT, Mme BOISUMEAU, Mme BOUBIEN, Mme BILLAUDEAU, Mme JACQUIN, Mme ROBERT, Mme SIDFORD, Mme STEPHANY, Mme MENARD (stagiaire).

Présentation de l'ordre du jour

1- Effectifs et présentation des équipes pédagogiques

Ecole maternelle

Annette PRAUD : 4 TPS (entrée en janvier) 14 PS, 7 MS = 25 élèves

Isabelle CADU : 5 MS, 17 GS = 22 élèves

Soient 47 élèves.

Travaillent également à l'école maternelle : Madame Laurence SICOT, ATSEM et Madame Cécile BAHAU, ATSEM.

Ecole élémentaire

Véronique THOMAS : 18 CP

Coralie GUILLEMAIN et Laetitia MICHELET : 13 CE1

Nadine FAJOUR : 18 CE2 et 6 CM1 = 24 élèves

Solenne JALAI : 12 CM1 14 CM2 = 26 élèves

Soient 81 élèves.

Madame Mathilde MARSAULT est l'enseignante remplaçante rattachée à l'école élémentaire (actuellement dans une école de Parthenay).

Une équipe du RASED exerce également une présence active dans les écoles : Madame HADACEK (maîtresse E), Madame GRINGOZ (maîtresse G) et Madame CHOPIN (psychologue scolaire). Les coordonnées du RASED sont les suivantes : 05 49 05 38 71 (permanence ou répondeur, école de Champdeniers).

Notre médecin scolaire est le Dr DE BAILLENX : c'est elle qu'il faut contacter en cas de nécessité de mettre en place un Projet d'Accueil Individualisé (Centre Médico-Scolaire de Parthenay : 05 49 94 12 26).

Il est rappelé que les TPS-PS et MS dépendent de la PMI.

2- Règlement Intérieur

Suite à la refonte du règlement départemental évoquée lors du 2^{ème} conseil d'école de l'année 2010-2011, les directrices ont apporté les modifications afin de mettre celui des écoles en conformité avec ce nouveau règlement.

Cela concerne plus le fond que la forme. Ainsi, les articles du règlement précédent ont été répartis dans les titres du nouveau règlement. Par ailleurs il a été précisé qu'un règlement intérieur se veut être un « additif » du règlement départemental auquel toutes les écoles des Deux Sèvres sont soumises, car il a été rédigé en concertation avec l'Inspection d'Académie, mais aussi des enseignants, les syndicats, les DDEN et des représentants de parents d'élèves.

Le règlement intérieur des écoles maternelle et élémentaire précise des dispositions qui sont propres aux écoles (exemple : les horaires), et souligne des points importants pour les enseignantes. Lecture de celui-ci.

Proposition d'ajout du paragraphe 2-5 après l'intervention de Mme BOUBIEN. Vote pour sa promulgation : accepté à l'unanimité.

3- Projets

a) Bilan du projet d'école 2010-2011

Les actions réalisées l'année dernière ainsi que les résultats aux évaluations nationales (en hausse en français comme en mathématiques, aussi bien en CE1 qu'en CM2) ont permis de dresser un bilan positif du projet d'école 2010-2011. En outre, les enseignantes ont décidé de poursuivre leur réflexion pour améliorer encore les outils en matière d'étude de la langue.

b) Actions du projet d'école 2011-2012

Rappel : cette année scolaire est la dernière année de mise en œuvre du projet d'école 2008-2012. Ainsi, les enseignantes auront à dresser le bilan de ce projet, comme à élaborer la trame du prochain projet d'école qui couvrira en principe les années 2012 à 2016.

Action 1 : Etude de la langue /outil d'étude de la langue (Classes de l'école élémentaire)

Action 2 : Balade quotidienne en poésie (TPS.PS.MS/MS.GS)

Action 3 : Expression théâtrale et artistique (CP)

Action 4 : Les jeux en anglais (classes de l'école élémentaire)

Action 5 : Mazières autrement (Toutes les classes)

Action 6 : Protégeons les abeilles sauvages (TPS.PS.MS/MS.GS/CE1/CE2.CM1)

Action 7 : Commando jazz (classes de l'école élémentaire)

c) Autres projets et sorties des classes en lien avec les actions du projet d'école

Ecole maternelle

TPS PS MS: USEP avec Saint Pardoux et Clavé, sortie au CAC, prix des incorruptibles, gym petit (6 séances)

MS GS: USEP avec Saint Pardoux, sortie au CAC, prix des incorruptibles, gym petit (6 séances)

Ecole élémentaire

CP : USEP (CP-CE1 de Saint Pardoux), piscine (9 séances), école et cinéma, prix des incorruptibles, 6 séances de tennis de table (sous réserves), vélo

CE1 : USEP (CE1-CE2 de Clavé), école et cinéma, 6 séances de tennis de table (sous réserves), permis piéton en collaboration avec la gendarmerie de Mazières

CE2-CM1 : école et cinéma, USEP (CE1-CE2 de Verruyes et CE1-CE2 de Saint Pardoux), tennis de table, permis piéton pour les CE2 en collaboration avec la gendarmerie de Mazières, rugby, vélo

CM1-CM2 : USEP, école et cinéma, vélo (tenue sur la route : notion de sécurité), rugby, voile kayak (6 demi-journées et 1 journée complète au Plan d'eau de Verruyes en septembre et octobre).

Pour le financement de ces projets, évocation du renouvellement de l'opération « Tickets U » à l'Hyper U de Parthenay du lundi 5 décembre 2011 au dimanche 5 février 2012. Le mot de passe à donner en caisse est « Mazières ». Il est précisé qu'un duplicata peut être demandé en caisse si les parents souhaitent conserver leur ticket comme garantie...

Ouverture du site internet de l'école élémentaire de Mazières : cela vient d'être fait, et donc il n'a pas encore eu le temps de vivre vraiment. Ce site a pour but de mettre en place certains apprentissages dans le

domaine numérique, et ce sont essentiellement les élèves qui apporteront leur contribution. L'équipe des enseignantes tient à rassurer les parents sur l'usage de l'image de leur enfant, car les galeries de photos ne seront accessibles qu'à condition d'avoir un mot de passe (donné aux familles) et ne seront pas ouvertes à quiconque ferait une recherche « Google » par exemple.

L'adresse est la suivante :

<http://sites79.ac-poitiers.fr/mazieres/>

4- Investissements et travaux en cours

Demande commune aux deux écoles : système d'alerte retentissant dans les deux écoles ainsi que l'ancien logement de fonction pour l'incendie et le PPMS.

Réponse de Mr RENOUX (Communauté de Communes) : l'école élémentaire sera également dotée d'une cloche afin que chaque école ait son propre système d'alerte incendie. En revanche, il n'est pas prévu d'installer un système électrique.

Ecole maternelle:

Remerciements pour : l'ouverture de la porte pour le local à vélos, la réparation des différents portails, le meuble de rangement dans la classe de MS/GS, la peinture au dos d'un petit meuble dans la classe des petits.

- *A réaliser :* le nettoyage et la peinture des murs extérieurs (devis en cours avait précisé Mr PACAUD au dernier conseil d'école), tendre deux fils à pêche dans la classe de Mme Cadu, réorganisation du local de rangement (déplacer les étagères), prévoir un arrêt de porte (en hauteur) pour que la porte du local à vélos puisse rester ouverte, demande d'anti-pince doigts pour les différentes portes, problème d'infiltration d'eau dans le plafond du hall d'entrée, mettre un « robinet » pour régler un radiateur dans la classe des MS/GS, remplacer une ampoule dans le vestiaire des PS, traiter les rongeurs au-dessus de la salle de motricité, à l'extérieur : Peinture sur les structures métalliques et protection des boiseries (nettoyage + peinture) ; entretien des vélos.

Réponse de Mr RENOUX : Les travaux de rénovation du bâtiment de l'école maternelle, comme de l'installation de portes anti-pince-doigts seront inscrits au budget des travaux 2012 (il faut que cela soit voté pour qu'ils soient effectués).

Ecole élémentaire :

Remerciements : Aménagement de la nouvelle classe, déménagement de la salle des maîtres et déménagement du bureau de la directrice , déplacement du TBI, achats de chaises, installation de la cabane et des tables dans la cour

A réaliser : - Classe des CE2-CM1: dévisser l'alphabet au dessus du tableau vert, et classe des CM1-CM2 : rideaux occultant et changement d'un néon qui est cassé.

- Ecole : communication par une porte entre le bureau de la directrice et le bâtiment de l'école ; raccordement au réseau de l'école par fil (actuellement problème de connexion Wi-fi) ; mise en place d'un panneau d'affichage avec une vitre plus transparente ; envisager le remplacement des fenêtres simple vitrage.

Réponse de Mr RENOUX : les problèmes de connexion Wi-fi devraient être résolus puisqu'un système de connexion au réseau internet par CPL (courant porteur) est à l'étude et devrait aboutir très prochainement. La communication entre les bâtiments comme le changement des fenêtres seront inscrits

au budget des travaux 2012.

Projet d'aménagement de la cour : Mme MONTEIL (Communauté de Communes) a fait venir différents prestataires qui ont fait des propositions de structures. Les représentants de parents d'élèves seront invités à prendre part à la réflexion pour le choix de la structure et seront conviés à une réunion prochainement. L'APE sera également sollicitée.

5- Exercice sécurité

Exercice incendie : effectué le 6 octobre 2011 à 10h15 : RAS

La directrice de l'école élémentaire propose pour son école qu'un des exercices incendie se fasse en présence des pompiers volontaires.

Exercice de confinement : effectué le 14 novembre 2011 à 16h00 : RAS

6- Questions diverses

Aucune question diverse n'a été soumise aux directrices.

Intervention de Mme le Maire :

- Demande est faite aux enseignantes d'une rencontre, notamment afin de préciser ce qu'elles doivent faire en cas de pique nique (prévenir la mairie et la gestionnaire du collège).
- Remerciements pour la présence des enseignantes et des parents d'élèves à la cérémonie de commémoration du 11 novembre. Mme le Maire précise que si la cérémonie du 11 novembre à un caractère « cantonal » (la fanfare change de commune tous les ans par exemple), celui du 8 mai est plus « communale ». Mme le Maire a également rappelé l'importance de ces cérémonies pour le travail de mémoire.
- Evocation d'un projet de la commune : « Orchestre des Champs Elysées » : actions menées avec l'école de musique de Mazières, l'EHPAD et Café Gâtine.
- Cantine : Projet de mise en place d'un « self-service » sur lequel le collège, la municipalité, les écoles maternelle et élémentaire et le Conseil Général vont travailler dans les mois à venir.

La cantine a alors été évoquée dans sa problématique de bruit, de discipline. Décision a été prise de faire une réunion spécifique afin d'y réfléchir plus concrètement et dans un cadre autre que le Conseil d'école.

Mme CADU,
directrice de l'école maternelle

Mme GUILLEMAIN,
directrice de l'école élémentaire

Mme FORTUNE,
Maire de Mazières en Gâtine

Mme BOUBIEN-GUERIN,
parent d'élève